

M. DC. XXII.

Festes qui furent faites en quatre Eglises de Rome  
en l'honneur & pour la canonisatiō desdits Saincts.  
Resoussances faites par toute l'Europe en tous  
les Colleges des Iesuites , pour la canonisation  
des Saincts Ignace & Xauier. Celles qui se firent ez  
Eglises des Carmes & Carmelites Deschaulsez pour  
la canonisation de S. Thereze. Cartel publié dans  
Sarragoce en l'honneur de ladite Saincte , par le  
Marquis de Torres.

Continuation des troubles en France. 417

Estat du party des rebelles Reformez au commen-  
cement de l'an 1622. Deslein des Rochelois de te-  
nir les embouscheures de la Loire & de la Garon-  
ne, & mettre des imposts sur les marchandises qui  
y entreroient ou en sortiroient. De l'aduantage  
qu'ils esperoient retirer d'un fort à Soulac, pays de  
Medoc, pour leurs intelligences & pratiques en  
Bearn & en la haute Guyenne.

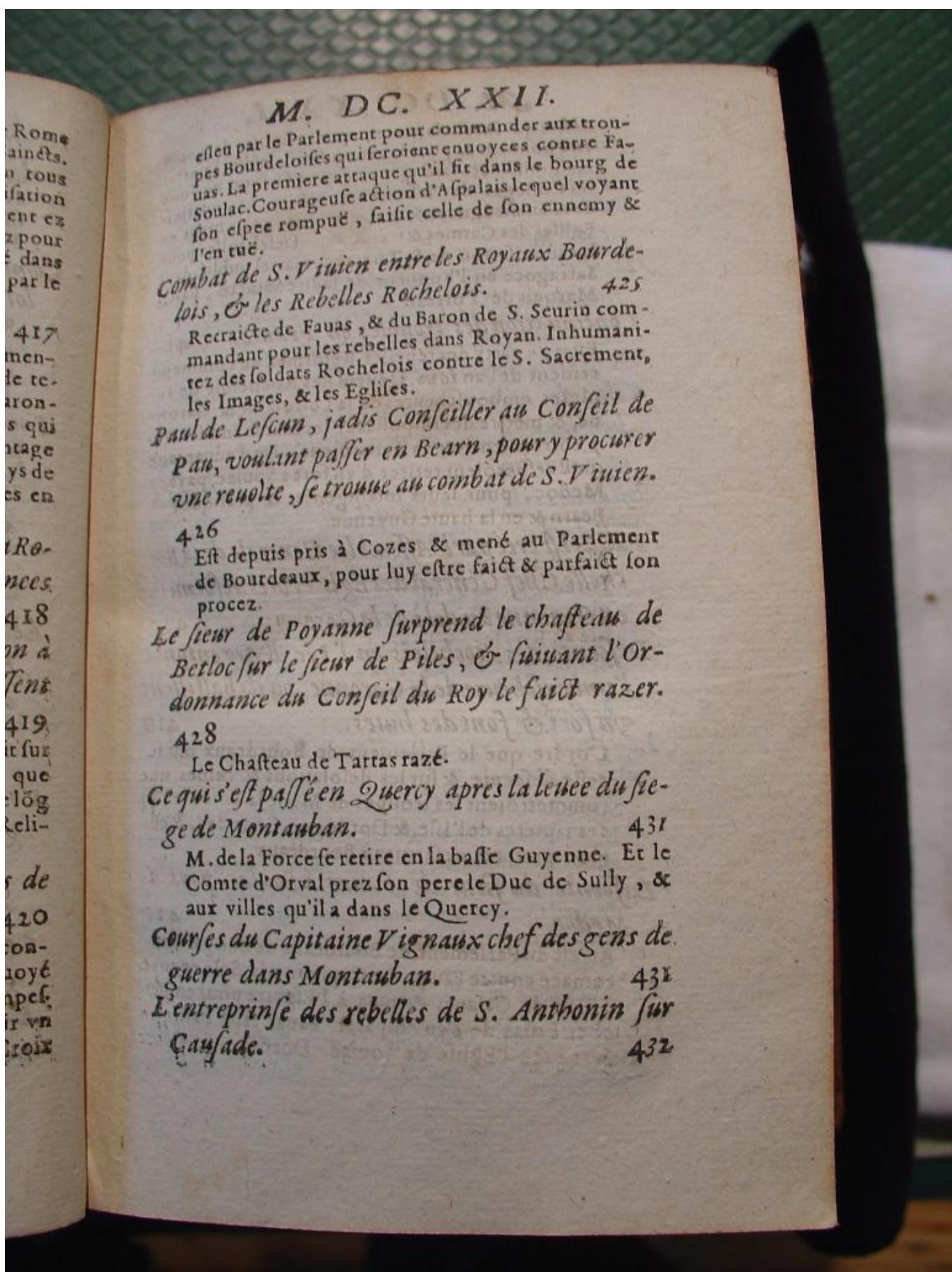
Fauas est creé par l'Assemblée Generale de la Ro-  
chelle Chef General des Eglises pret. reformees.  
en Guyenne au delà de la Garonne. 418

Descente des Rochelois en l'Isle d'Argenton à  
l'embouscheure de la Garonne , où ils bastissent  
vn fort & font des hutes. 419

L'ordre que le Parlement de Bourdeaux mit sur  
cestē descente, & sur les desolations & raines que  
commettoient les troupes de M. de la Force le lög  
des riuières de l'Isle, & Dordogne. Ceux de la Reli-  
gion pret. ref. desarmez à Bourdeaux.

Descente du sieur de Fauas à Soulac, pays de  
Medoc.

Arrest du Parlement de Bourdeaux donné par con-  
tumace contre Fauas. Le Capitaine la Sale enuoyé  
à l'Isle de Casaus; & puis à l'Esparre pour empes-  
cher Fauas de s'en emparer. Fauas faict bastir vn  
fort prez l'Eglise de Soulac. Dornano S. Croix



M. DC. XXII.	
Morts & blessez.	
Borniquet pris par le Capitaine Vignaux, & re-	
pris par le Duc d'Angouleme.	
Desfaicté des garnisons de Montauban prez de	435
La Vaur.	437
Desfaicté & mort du Capitaine Vignaux com-	
mandant dans Villebourbon par les chevaux	
legers du feu Duc de Mayenne.	438
De la prise du fort de Cadenac.	440
Ceux de Negrepelisse esgorgent quatre cents	
hommes du Regiment de Vaillac qui y estoient	
engarnison.	444
Estat des rebelles Reformez en la basse Guyenne	
au deça de la Garonne.	445
Arrest du Parlement de Bourdeaux contre M. de la	
Force & ses deux fils. Plusieurs de ceux de la Reli-	
gion pret. ref. qui auoient presté serment de fide-	
lité au Roy se reuoltent. Le Conseil Prouincial des	
Eglises pret. ref à S. Foy donne des commissions	
pour leuer des cōtributions sur les villes & bourgs	
de Guyenne.	
Le Duc d'Elbeuf General pour le Roy en son ar-	
mee de Guyenne.	446
Siege de Gensac leué. Duras assuré pour le Roy.	
Le chasteau de la Force assiégié. Le sieur de la Force	
avec ses troupes s'achemine pour secourir sa mai-	
son. Armee du Duc d'Elbeuf en bataille, attaquée	
de nuit par M. de la Force, qui est contraint de	
faire retraite. Le chasteau de la Force demeure	
neutre.	
Le Marquis de la Force appellé par ceux de	
Monflanquin pour les ayder à se reuolter.	
452	

**M. D C. XXII.**

Clerac repris sur la garnison que le Roy y auoit  
establie par le Marquis de Lusignan. 453

Meschtentement du Marquis de Lusignan. Bache-  
lier mis par le Roy Gouverneur à Clerac. Prati-  
ques dudit de Lusignan : Des doutes qu'il eut que  
tint en entrant dans Clerac par le trou qu'on auoit  
fait dans la muraille. La Halle attaquée & gaignee.  
Le Capitaine Menoire tué. Les trois forts où s'e-  
stoient retirez la garnison de Clerac, attaquez &  
rendus. Le Conseiller du Duc arresté prisonnier de  
guerre, & l'Abbé de Clerac & autres Ecclesiasti-  
ques. Le Pere Erué Mauvet Iesuiste tué.

Montrœul assiége, pris & forcé par le Duc  
d'Elbeuf. 460

Le Capitaine Madaillan tué. La Motte Gachon  
commandant dans Montrœul tué à la prise des  
fortifications du dehors de la tour de Montrœul.  
La tour rendue: Soldats pendus.

Ceux de Tonneins se renvoient & reçoivent le  
sieur de la Force. 461

Le Comte de la Vaugion pris prisonnier dans son  
château de Tonneins, mené à S Foy.

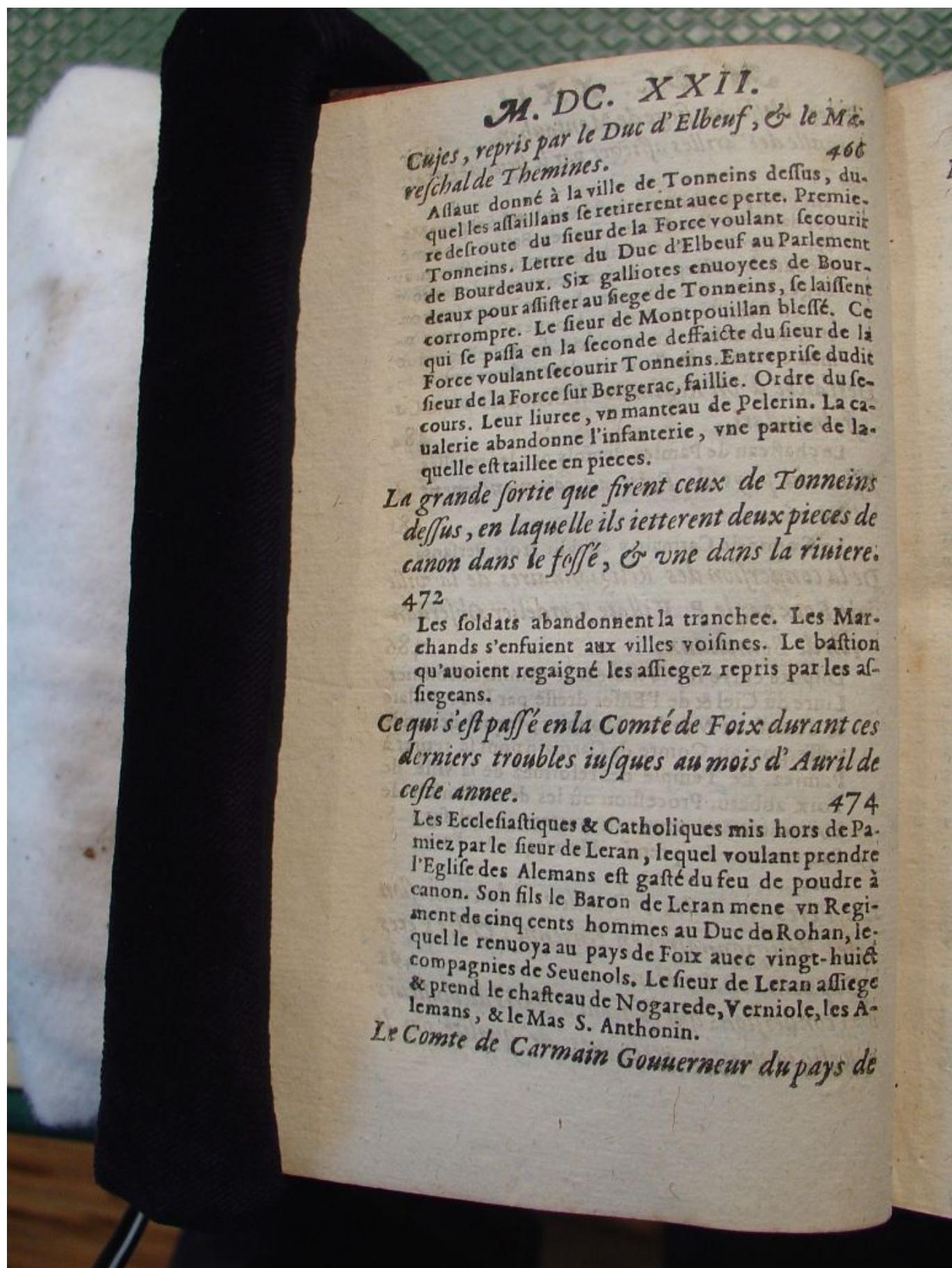
Les filles du Marquis de Lusignan arrestées à  
Bordeaux. 463

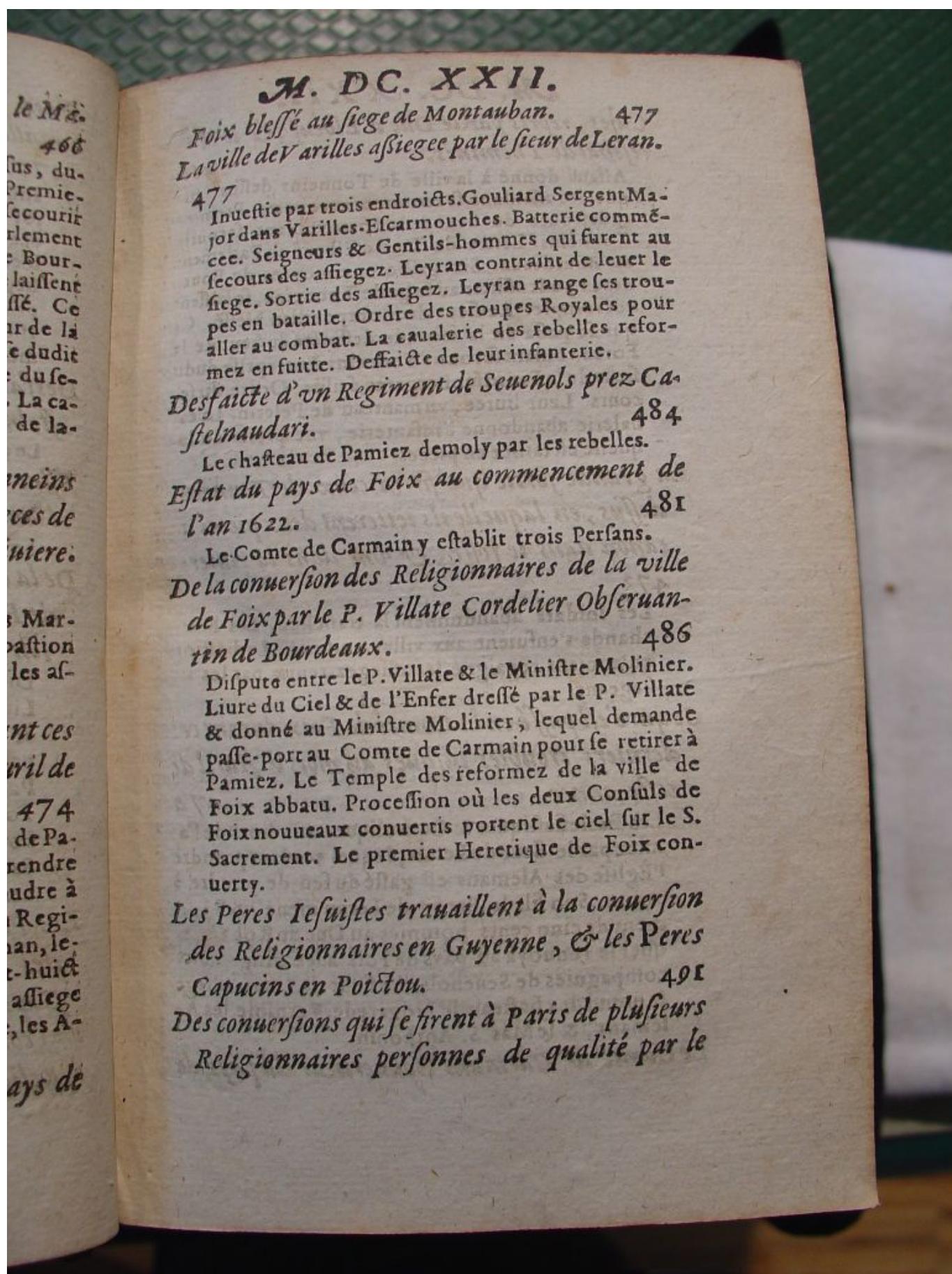
Le Duc d'Elbeuf & le Mareschal de Thémire  
joignent leurs troupes pour aller assiéger Ton-  
neins. 464

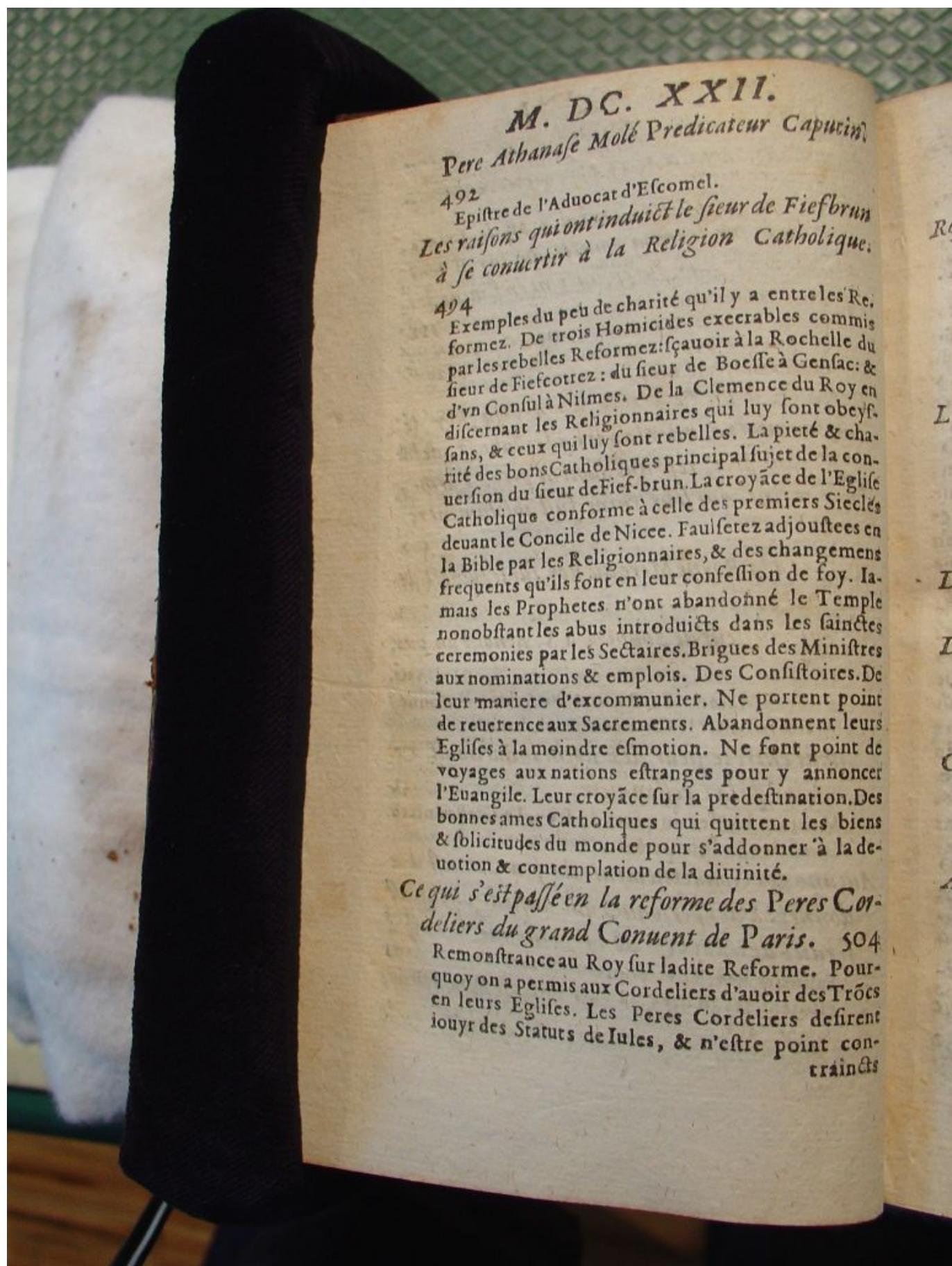
Ce que les pretendus Réformez en ont écrit.

Le Marquis de Lusignan assiége & prend l'Ab-  
baye & château des Granges, & desfaict  
le sieur de Catus & les Communes qui les vou-  
loient secourir. 465

Tonneins dessous, le château, & le bourg de







M. DC. XXII.

trainets d'aller nuds pieds. De l'esmotion aduenue  
audit Conuent le 26. Fevrier. Le Pere Gardien en-  
uoyé à l'Ave Maria, & la plainte que les Peres Cor-  
deliers en firent.

Reſponſe que fit le Pere General à M. le Prince  
de Condé ſur les cinq poincts qui lui eſtoient  
objeſtez par ceux qui eſcriuoient en fauerur des  
Peres Cordeliers. 512

Execution de la reforme : Le Pere Gardien & les  
Officiers restablis en leurs charges. Epitaphe  
d'Alexandre de Ales.

Lettre du ſieur du Plessis Mornay au Roy, le  
ſuppliant de donner la paix à ſes ſubjeſts de la  
Religion pret. ref. qui auoient pris les armes  
par crainte que leur ruine fuſt abſolument re-  
ſolue. 518

Discours à la Royné Mere du Roy, ſur le ſuject de  
la Paix. 521

Descente du ſieur de Soubize à S. Benoist au bas  
Poictou. 530

Seloge à Mareil. Fait piller les Sables d'Olonne,  
& fait fortifier le Chateau de la Chaume.

Combat entre le ſieur des Roches-Baritault, &  
le ſieur de la Cessonniere. 531

Morts & blesſez du party du Roy. La Cessonniere  
Chef des Reformez & autres tuez.

Aucuns des Gouuernementz du feu Connéſtable  
donnez à des personnes qui auoient vieilly au  
ſeruice des Roys & de la Couronne. 534

Fauorits des Roys pourquoy hays. En l'estat où  
eſtoient les affaires, la Paix que l'on proposoit de  
donner aux Rebelles, ne pouuoit eſtre que hon-  
teufe.

8. Tome. 535

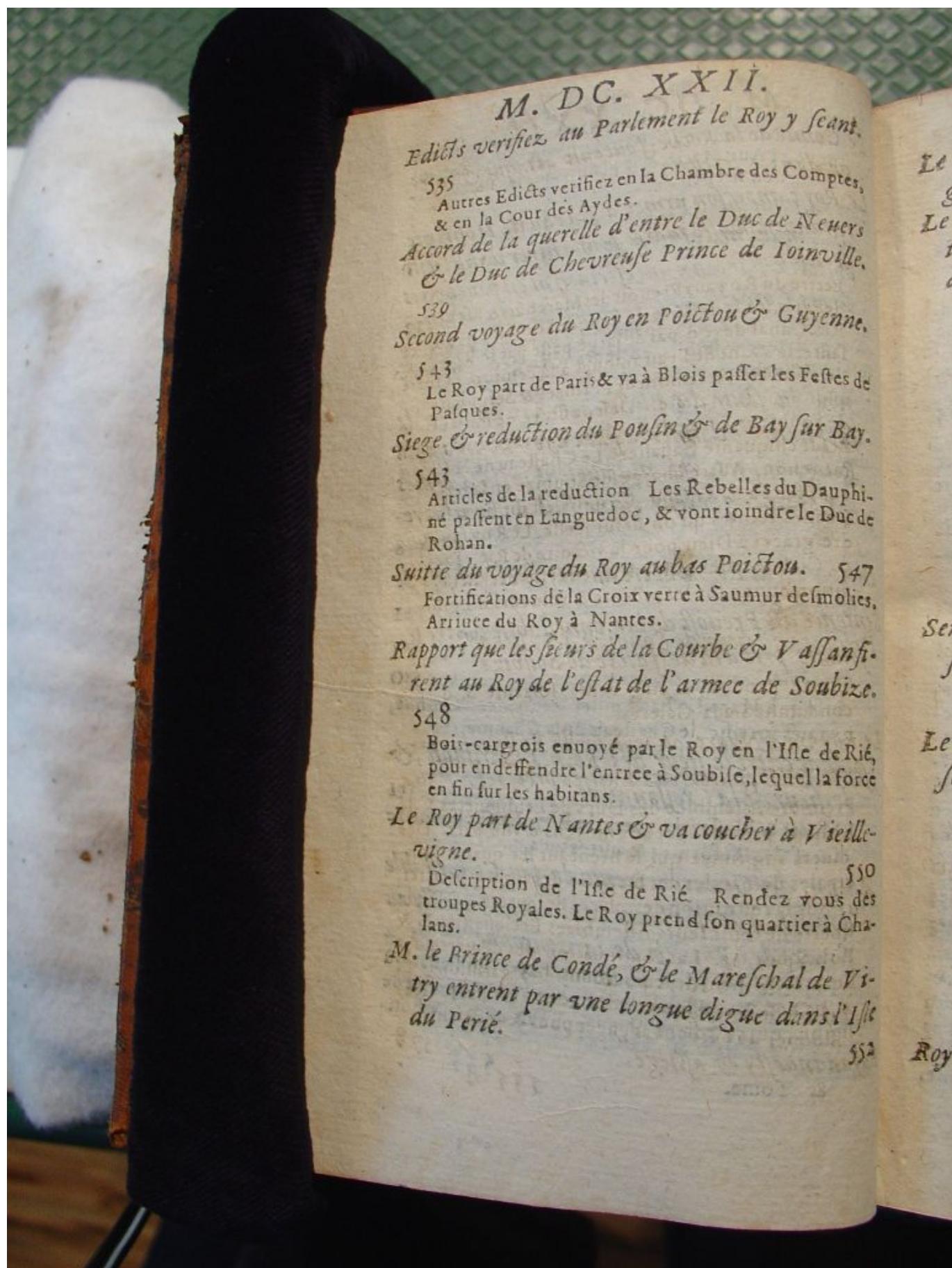
Caputin

ieſbrun  
polique,

eles Re:  
commis  
helle du  
ensac: &  
Roy en  
obeyf.  
& cha-  
la con-  
l'Eglise  
Siecles  
tees en  
emens

oy. Ia-  
temple  
ainctes  
nistres  
res. De  
point  
t leurs  
int de  
ioncer  
n. Des  
biens  
la de-

Cor-  
504  
Pour-  
Trôcs  
firent  
con-  
ainctes



Y scant.	M. DC. XXII.
Comptes,	Le Comte de la Roche-foucault attaque & se lo- ge dans S. Gilles. 553
Neviers	Le Roy campe son armee à S. Jean de Mons, at- tendant la basse maree pour entrer dans l'Isle de Rié.. 554
inville.	Lettre du Roy aux Preuost des Marchâts & Escherins de Paris, sur la deffaite du sieur de Soubize en l'Isle de Rié. Canal de 500 pas de large passé par le Roy, l'in- fanterie ayant de l'eau iusques à la ceinture. Ordre de combattre, & le nom des Princes & Seigneurs qui assistoient sa Majesté. Desconfiture de l'infanterie de Soubize. Fuite de Soubize. Charge que le Roy fie sur cinquante Caualiers. Le Chasteau de la Chau- me rendu. Autre charge sur Soubize en la retraiete qu'il faict à S. Amand. Ce qui s'est dit sur sa fuite. Deuises feintes qu'on fit sur icelle. Le Roy fait ren- dre graces à Dieu pour la victoire de Rié. Faveurs du Ciel receuës par le Roy en ceste desfaete. Pu- nition diuine sur les pilleurs & ruineurs d'Eglises.
uyenne.	Sentence du Preuost de la Connestablie contre les soldats pris à la desfaete de Soubize. 561
Festes de	Treize pendus, & cinq cents soixante & quinze condamnez aux Galeres.
ur Bay.	Le Roy va à Niort, où le sieur de Bullion luy pre- sente les Deputez des Eglises pret. ref. 564
Dauphi- e Duc de	Premiere Assemblee des Ducs de Lesdiguières & de Rohan, pour aduiser aux moyens d'une paix. Des diuers imprimés qui se firent sur les quatre prin- cipales demandes des Deputez des Eglises pret. ref. 1. Sur la restitution des places de seureté. 2. De la liberté de tenir leurs Assemblies Ecclesiastiques & Politiques. 3. La continuation des deniers pour l'entretenement de leurs Ministres & garnisons : Et 4. Le des-interessement des Seigneurs de leur Re- ligion, qui s'estoient engagez pour leur defense.
547 Simolies.	Royan inuesty & assiegé. 578
ffanfi- soubize.	111 ij
de Rié, la force	
Vieillc-	
550 ous des er à Cha-	
de Vi- ns l'Isle	
552	

